

Décision 02-D-05 du 01 février 2002

relative à des pratiques imputables à la
chambre nationale des experts à la Chambre
nationale des experts spécialisés en objet
d'art et de collection (CNES)

Posted on: 06 mars 2002 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Monsieur Jehan

Dispositif(s)

Rejet

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Chambre nationale des experts
spécialisés en objets d'art et de
collection (CNES)

Lire

le texte intégral de la décision

25.79 Ko